

## Prérequis :

Savoir communiquer en langue française (lire, écrire, parler).  
Maîtriser les savoirs de base : lecture, écriture, calculs simples.

## Personne en situation de handicap :

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.  
Contacter notre référent handicap à l'inscription pour étudier les moyens d'accompagnement.

**Durée :** 14 heures

## Public :

La formation s'adresse à toute personne désirant se conforter lors d'une prise de parole en public.

**Modalité :** Présentiel

## Evaluation des acquis :

Evaluation des acquis en continu par auto-examen

## Evaluation de la satisfaction:

Enquête de satisfaction du stagiaire

## Sanction visée :

Certificat de réalisation

## Accès à la formation :

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ces modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes de façon à définir le parcours le plus adapté (parcours standard, raccourci, renforcé) :

- information individuelle ou collective,
- dossier de demande de formation,
- identification, voire évaluation des acquis,
- entretien individuel de conseil en formation

## Moyens pédagogiques :

Théorie en salle et mise en situation avec des outils numériques

**Référence AFPI :** TER-06-031

## Indicateurs 2023 :

Le taux de satisfaction de cette formation s'élève à 96 %

(Données recueillies auprès de 8 stagiaires)

## OBJECTIFS

Savoir prendre la parole en public dans toute situation professionnelle.

## PROGRAMME DE FORMATION

- La définition de la prise de parole en public et de la communication
- Prendre conscience de son image, de son expression, de sa gestuelle, de sa voix et de son intonation
- Approfondissement des capacités à l'oral et définition des obstacles à la communication en public
- Préparer et vivre un exposé en public
- Prendre la parole dans des circonstances inattendues

## DEBOUCHES

Néant

## PASSERELLES

Néant